

Les élus CGT rappellent leur position concernant la réforme de la notation qui à présent est devenue un critère injuste et inégalitaire pour l'établissement des tableaux d'avancement de grade.

La CGT rappelle son attachement à un déroulement linéaire de carrière et la suppression des grade de AAP2 et AAP1.

Cette année, contrairement aux annonces ministérielles, le taux de promotion ne varie pas.

Les élus CGT proposent de prendre en compte dès cette année l'effort d'adaptation et de qualification que va engendrer la fusion DGCP/DGI, telle qu'elle est décidée par le ministre, en proposant et en classant l'ensemble des agents ayant vocation au grade de AAP1